

Dossier du participant

**« Entreprise informatique, café bio équitable, acteurs
de la finance solidaire... dans le bassin minier
pourquoi sont-ils producteurs d'emplois
et de richesses ? »**

*Le vendredi 15 octobre 2010
à Liévin et Lens*



Organisé par
*le Collectif des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
du Bassin minier*

Appuyé par :



Sommaire

Le constat	p2
La réalité de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Bassin Minier	p3
Une après midi pour découvrir l'ESS et plus si affinité...	p4
Zoom sur 2 lieux et 2 démarches convergentes :	
Cliss XXI	p5
Café L'Estrade	p7
Les organisateurs	p8
Le Plan Local de Développement Economique	p8

Le constat

A l'heure de la crise, comment développer de l'**emploi local** producteur de **richesses pas seulement financières et économiques** pour nos territoires ?

Comment croiser les préoccupations **environnementales, sociales et économiques** de notre **Bassin Minier** ?

Comment créer du lien et de la convivialité entre les personnes dans notre région rurale et industrielle à la fois ?

Il existe une forme d'économie peu connue et pourtant bien présente : l'Economie Sociale et Solidaire.

La réalité de l'économie sociale et solidaire dans le Bassin Minier

Une étude de l'INSEE (« les dossiers de profils » 2008) prouve que plus de 13% des emplois de la région sont dans l'Economie Sociale et Solidaire. De plus, une **étude sur le bassin minier** récemment mise à jour a été **présentée par le Conseil Local de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire à la Maison de l'Emploi de Lens Liévin Hénin Carvin**. (plus d'informations auprès de Laurence DUFLOU : lduflou@cressnpdc.org). Cette dernière étude nous dit que les structures de l'Economie Sociale et Solidaire sont au nombre de **624** (associations, coopératives, mutuelles, fondations mais aussi entreprises ayant une démarche innovante sur la démocratie interne). Les emplois générés par ces structures représentent **près de 10% des emplois** et innovent dans plusieurs domaines tels que le commerce de proximité, la prestation de services informatiques, les circuits courts alimentaires, le recyclage, l'insertion avec à chaque fois une interrogation sur la gouvernance et la participation au sein de la structure.

Structures d'insertion, coopératives, associations... mais aussi regroupement d'habitants dans des Systèmes d'Echanges Locaux, des AMAP* ... par delà les statuts, des collectifs d'acteurs se créent pour animer l'ECONOMIE LOCALE et l'esprit d'Entreprise (avec un grand E).

Ces structures qui se saisissent de l'enjeu économique, évoluent dans un réalisme économique au service de l'Homme. Si profit il y a, il doit être subordonné à cette loi impérieuse. Dès lors, ces structures sont également au service du territoire en cela qu'elle participe non seulement à la création d'emplois mais aussi à la création de richesses économique telles que le mieux vivre ensemble des habitants, le développement du territoire... Ce sont donc des structures innovantes à bien des titres : sociales, environnementales, sur la gouvernance au sein des entreprises... Perçues parfois comme des structures qui coûtent à la société (par le biais d'éventuelles subventions), elles apportent une vraie richesse à notre communauté en évitant une quantité de problèmes qui auraient coûtés plus chers au contribuable, tout en donnant une autre dimension à la place du travailleur dans nos sociétés : plus seulement celle d'un outil mais d'un être libre.

Quelles sont ces structures qui travaillent au développement de notre territoire ? Quels sont leurs moyens ? Est-il possible de quantifier un mieux-être ? du lien social ?... Sont autant de questions qui pourront être abordées lors de notre journée.

* Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, contractualisant l'achat sur une année de fruits et légumes avec un agriculteur.

Une Après midi pour découvrir concrètement l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et plus si affinité...

Plusieurs acteurs de l'ESS ont décidé de faire connaître cette façon de concevoir l'économie au travers d'actions concrètes.

Une après midi est donc proposée à un public intéressé par les questions d'économie locale. 2 lieux emblématiques accueilleront plusieurs acteurs qui présenteront leurs activités et la démarche solidaire dans laquelle ils s'inscrivent.

Au programme :

14h00, à Cliss XXI, 130 rue Jean-Baptiste Defernez à Liévin :

Rencontre avec Cliss XXI, une entreprise coopérative dans le domaine des nouvelles technologies, qui développe l'utilisation des logiciels libres. Ce sera également l'opportunité de s'informer sur les outils de la finance solidaire, et en particulier les clubs cigales (investisseurs solidaires locaux) et Autonomie&Solidarité qui sont intervenus dans la coopérative.

15h30, à L'Ancre Bleue à Liévin :

Présentation de la monnaie complémentaire SOL, un outil monétaire au service de l'économie locale et de la valorisation des bénévoles dans les associations, ainsi qu'une présentation des SEL (Systèmes d'échanges locaux). Les SEL offrent la possibilité d'**échanger des biens, des services, des savoirs sans argent**. Le SEL de Méricourt apportera son témoignage.

16h30, au Café L'estrade, 10 Rue Gustave Spriet à Lens :

Rencontre avec les salariés du **café d'insertion bio et équitable**. Ce sera également l'occasion de rencontrer l'ensemble de la **filière** qui permet au Café L'Estrade de développer ses activités : une coopérative de viande, La Maillotine, une maraîchère de Sallaumines, une centrale d'achat bio, etc... Ce sera aussi l'occasion de profiter d'un apéritif solidaire, bio et équitable...

18h00-20h00, au Café L'Estrade de Lens :

Rencontre débat, pour faire le point sur ce qu'est l'Economie Sociale et Solidaire et les réponses qu'elle apporte aux crises économiques et écologiques sur le bassin minier. Avec le regard critique d'Erick ROUSSEL, Maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO).

Zoom sur 2 lieux et 2 démarches convergentes :

Cliss XXI, une autre informatique



Créée en 2004, Cliss XXI est une **entreprise** formée en **SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif, voir « qu'est-ce qu'une SCIC ? »). Son objectif d'utilité sociale consiste à accompagner le développement technologique des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations de la région du Nord-Pas de Calais. Elle met au service des PME-PMI, des collectivités territoriales, des associations, une compétence de haut niveau dans son domaine technologique : les systèmes informatiques basés sur les logiciels libres.

Un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification, la duplication et la diffusion sont universellement autorisées sans contrepartie. Les droits correspondant à ces libertés peuvent être simplement disponibles (comme pour les logiciels du domaine public) ou établis par une licence dite « libre » basée sur le droit d'auteur ; les licences qui imposent le maintien de ces droits aux logiciels dérivés sont dites « licences copyleft ». (*Définition Wikipédia*)

Les logiciels libres offrent donc un accès gratuit à de nombreux outils informatiques et permettent entre autre d'éviter l'alimentation du duopole des deux géants de l'informatique que représentent Microsoft et Apple et leurs prix hors normes.

Malheureusement, la plupart des entreprises et des individus sont aujourd'hui eux même formatés par les systèmes d'exploitation Windows et/ou Macintosh et la transition d'un système à un autre représente tout un nouveau cycle d'apprentissage qui décourage souvent les utilisateurs. **Une parfaite illustration du « client captif ».**

C'est ici que Cliss XXI intervient en donnant aux PME-PMI, aux collectivités territoriales et aux associations les moyens technologiques de mettre en œuvre une informatique moins chère et de meilleure qualité. La société propose des séances de formation ainsi que des contrats d'assistance et de maintenance ou l'hébergement de sites internet. Aussi tournée vers les habitants, et particuliers Cliss XXI organise et co-organise des événements liés à l'utilisation de ces logiciels libre : Échanges "Penser ensemble", ateliers informatiques "auto-socioconstruits", Wikis citoyens, Foire aux Install' ...

Qu'est-ce qu'une SCIC ?

La **Société Coopérative d'Intérêt Collectif** (Scic) est une nouvelle forme d'entreprise coopérative qui :

- Permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples (on parle de multisociétariat) : salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers. L'ensemble de ces personnes peuvent être associées au capital de la coopérative. En tant qu'associé, chacun participe aux prises de décisions collectives via l'Assemblée Générale de la coopérative où il s'exprime à égalité de voix avec les autres associés. C'est l'assemblée des associés qui élit en son sein les administrateurs et les dirigeants de la coopérative. Cette Assemblée d'associés peut éventuellement créer des collèges pour pondérer les voix entre groupes d'associés.
- Produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales ;
- Respecte les règles coopératives : répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne = 1 voix, implication de tous les associés à la vie de l'entreprise et aux décisions de gestion, maintien des résultats dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables qui en garantissent l'autonomie et la pérennité ;
- A un statut de société commerciale SA ou SARL et, en tant que telle, fonctionne comme toute entreprise soumise aux impératifs de bonne gestion et d'innovation ;
- S'inscrit dans une logique de développement local et durable, est ancrée dans un territoire, et favorise l'action de proximité et le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi ;

- Présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... et par sa vocation d'organisme à but non lucratif.

Contact Cliss XXI:

Lucien Petit

Tél : 03 21 45 78 24 ; Lucien.Petit@cliss21.org

130 rue J.B. Defernez 62800 Liévin

Comment a été financée l'entreprise ?

Cliss XXI a bénéficié du financement solidaire des Clubs CIGALES et d'Autonomie et Solidarité :

Depuis juin 2005, soit un an après la création de Cliss XXI, le **club des Cigales de la Gohelle** soutient l'activité de Cliss XXI sur le territoire :

- ▶ au travers d'une participation financière en capital.
- ▶ par la participation d'un de ses membres aux assemblées de sociétaires, et en accompagnement de l'équipe Cliss XXI.

Les clubs cigales sont des clubs d'investisseurs solidaires qui recherchent une performance économique dans leur investissement (développement de l'activité, création d'emplois) et non une performance uniquement financière !

L'entreprise « cigalée » bénéficie d'un accompagnement de qualité par les compétences que les membres du club peuvent lui apporter. 75% des entreprises « cigalées » existent encore au bout de 5 ans (à comparer avec le chiffre d'une entreprise sur 2 qui disparaît au bout de 5 ans en France).

Pour en savoir plus sur les clubs Cigales : www.cigales-npdc.org

La SA d'investissement solidaire **Autonomie et Solidarité** a également investi dans le projet : www.autonomieetsolidarite.fr

La monnaie SOL, les SEL

Cliss XXI pourrait prochainement mettre en place prochainement la monnaie SOL : une monnaie « complémentaire » qui retrouve la vraie fonction de la monnaie : être une valeur d'échange de biens ou de services et non un valeur de spéculation. Les clients de Cliss XXI pourrons ainsi payer une partie des services en « points SOL ».

Plus d'informations sur : http://www.sol-reseau.org/spip.php?page=region&id_mot=48

Les Systèmes d'Echanges Locaux (SEL) sont des groupes de personnes qui mettent en commun, des savoirs, des biens et des services sans argent mais avec une monnaie virtuelle qui leur permet de valoriser ces échanges ECONOMIQUES. Ils symbolisent le fait que **tout économie n'est pas forcément marchande.**

Pour en savoir plus : www.selidaire.org

Le café l'Estrade



Ouvert depuis fin 2008, le Café l'Estrade se propose d'être un lieu où on parle de citoyenneté au sens large du thème; Il organise régulièrement des rencontres autour des thèmes concernant l'environnement, la solidarité, les droits de l'Homme, la citoyenneté de proximité, la citoyenneté du monde, la citoyenneté dans le simple fait de consommer, le respect de l'environnement, la citoyenneté créée par le débat et la rencontre entre les associations et le grand public.

Le projet est construit sur 4 axes principaux :

- **Employer des personnes en voie ou en situation d'exclusion**, via les procédures d'insertion existantes ou à venir, pour permettre à ces personnes une réadaptation sociale, l'acquisition de compétences nouvelles, la préparation et la concrétisation d'un parcours d'insertion et de qualification.
- **Utiliser le Café comme plate forme d'accueil et de valorisation d'initiatives locales et associatives** en mettant le lieu à disposition gratuitement des associations souhaitant véhiculer des informations concernant leur activité et les valeurs qu'elles défendent à un large public
- **Créer un lieu de promotion de produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique**, sensibiliser le consommateur à être acteur de sa consommation en proposant notamment des planches, brunch, cocktails dînatoires, qui constitueront des repas à part entière sous forme de dégustations thématiques.
- **Abriter des initiatives artistiques et culturelles** en proposant divers ateliers tels que des ateliers d'écriture, des représentations théâtrales, et élargir ces initiatives au grand public.

Contact l'Estrade :

Pierre Maréchal

L'Estrade

rue Spriet à Lens

03 21 43 88 05

www.estrade-cafe.jimdo.com

Les organisateurs : Collectif des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Bassin Minier

Pour faire reconnaître leur existence et leur impact positif sur l'économie du territoire, quelques acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Bassin Minier ont décidé de se regrouper dans un collectif naissant

Ce groupe mène des actions de sensibilisation et a vocation à inventer de nouvelles formes de coopération entre acteurs mais aussi avec le territoire pour développer l'économie et l'emploi durable.

Le collectif souhaite participer au Plan Local de Développement Economique porté par les 2 Communauté d'Agglomération du Bassin Minier et souhaite collaborer avec le Conseil Local de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le Collectif est soutenu dans son animation par Acteurs Pour une Economie Solidaire (collectif régional d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, www.apes-npdc.org)

Si vous êtes acteurs de l'ESS et que vous souhaitez agir collectivement pour développer cette forme d'Economie au service de l'Homme, rejoignez nous !

Contact : Lucien Petit, lucien.petit@cliss21.org

Les Plans Locaux de Développement Economique du Bassin Minier

Les Régions sont devenues, en 2004, "chefs de file" du développement économique. Dans ce cadre, la Région Nord-Pas de Calais a élaboré un Schéma régional de développement économique avec la participation de l'ensemble des élus, des acteurs économiques et des partenaires. Réussir dans ce domaine suppose l'engagement de tous, en premier lieu des territoires.

Le PLDE, déclinaison territoriale du SRDE et outil commun aux territoires ainsi qu'à la Région, permet le rassemblement des énergies et des volontés, pour un développement des territoires et par conséquent du Nord-Pas de Calais.

Le PLDE vise de façon opérationnelle : le développement équilibré des territoires, un nouveau mode de gouvernance locale, l'efficacité collective, la lisibilité des interventions économiques, une veille territoriale.

Aux côtés d'autres aspects du développement économique (pôle de compétitivité, pôle d'excellence, aide à la création d'entreprises...), la région souhaite que chaque territoire se saisisse également du thème de l'**Economie Sociale et Solidaire** car, **c'est un secteur à part entière, de développement de l'économie et donc de l'emploi.**

Un PLDE est actuellement porté par chacune des 2 Communautés d'Agglomération de Lens Liévin et Hénin Carvin. Le volet ESS de ces PLDE est aujourd'hui à construire avec les acteurs. C'est tout l'intérêt de cet itinéraire d'interpeller les élus du territoire pour démarrer (ou continuer) une stratégie ambitieuse sur l'ESS.

Pour en savoir plus sur les PLDE : www.nordpasdecals.fr/economie/plde.asp